



2^{EME} SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES

Parc Hotel, Montdorf-les-Bains, Luxembourg 17 – 19 octobre 2002

Rapport établi par David Little, Coordinateur du séminaire



DGIV/EDU/LANG (2002) 21

Portfolio européen des langues

**Un séminaire parrainé par le Ministère de l'Éducation Nationale de la
Formation Professionnelle et des Sports
Parc Hotel, Montdorf-les-Bains, Luxembourg
17-19 octobre 2002**

**Parc Hotel, Montdorf-les-Bains, Luxembourg
17-19 Octobre 2002**

**Rapport établi par
David Little
Coordinateur du Séminaire**

Jeudi 17 octobre

Ouverture officielle

L'ouverture officielle du séminaire est présidée par M. Jeannot Hansen, représentant du Luxembourg auprès du Comité directeur de l'Education du Conseil de l'Europe. Dans son introduction, M. Hansen souligne l'importance que le Luxembourg attache aux travaux du Conseil de l'Europe et à l'enseignement des langues, ainsi que le vif intérêt que suscite le *Portfolio européen des langues* dans son pays.

Le séminaire est ouvert par M^{me} Anne Brasseur, ministre de l'Education qui donne un aperçu de la situation linguistique du Luxembourg et expose les défis qui en découlent en termes d'éducation. Elle se félicite de la contribution que peuvent apporter le *Cadre européen commun de référence* et le *Portfolio européen des langues* à la formulation d'une réponse aux dits défis et forme des vœux de succès pour le séminaire.

M. Gérard Phillips, Ambassadeur du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe souhaite la bienvenue aux participants au nom du ministre des Affaires étrangères. Il explique qu'étant donnée l'importance qu'il attache à l'enseignement des langues, le Luxembourg a décidé de marquer sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en accueillant un séminaire consacré au *Portfolio européen des langues*.

Au nom du Conseil de l'Europe, M^{me} Johanna Panthier remercie les autorités luxembourgeoises de leur invitation et de leur hospitalité et se félicite brièvement de l'important programme de travail que s'est fixé le séminaire, notamment en ce qui concerne (i) les propositions visant à développer des maquettes et contenus validés de PEL et (ii) l'élaboration de descripteurs.

Présentation du PEL et exposition de projets PEL

Dans la première partie du programme, Rolf Schärer présente le PEL et quelques modèles validés aux néophytes, tandis que les participants ayant déjà élaboré et/ou mis en œuvre des PEL préparent une exposition de leurs travaux qu'ils sont invités à analyser suivant les critères énoncés dans les *Principes et lignes directrices*.

Les pays/organisations ayant contribué à l'exposition sont les suivants : Allemagne, ALTE/EAQUALS, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, CERCLES (Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Education Supérieure), République tchèque, Conseil européen des langues, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

Mettre des maquettes validées à la disposition de nouveaux concepteurs de PEL : points à examiner (David Little)

Le PEL est un produit européen et local. D'une part, il est étroitement lié au *Cadre européen commun de référence* et reflète les politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, d'autre part, il permet de s'adapter aux traditions, valeurs et programmes nationaux et régionaux ainsi qu'à ceux des différents secteurs de l'éducation, il respecte les besoins de divers groupes cibles et il est censé se prêter à une exploitation flexible.

Le PEL est lancé, en tant que concept européen, en 1997, sur la base des *Propositions d'élaboration* [CC-LANG (97)1]. A l'issue des projets pilotes, en 2000, de multiples modèles avaient été mis au point et expérimentés (voir tableau récapitulatif dans le *Guide pour concepteurs de PEL* rédigé par Günther Schneider et Peter Lenz), le *Passeport standardisé pour adultes* voit le jour et les *Principes et lignes directrices* sont établis. Le Comité de validation est mis en place fin 2000. En mai 2002, il n'existe pas moins de 30 modèles de PEL validés très différents les uns par rapport aux autres tant sur le plan de la forme que du contenu.

Selon les *Principes et lignes directrices*, le «noyau commun» à tous les PEL se caractérise essentiellement par : une structure en trois parties, une large place faite au plurilinguisme, à l'apprentissage interculturel et à l'autonomie de l'apprenant ; et l'utilisation des niveaux de référence du *Cadre européen commun* pour l'auto-évaluation. Le *Passeport standardisé pour adultes* ne fait pas à strictement parler partie du « noyau commun », puisqu'il n'est pas obligatoire. Mais, comme il est utilisé par tous les PEL validés destinés aux apprenants de 15 ans et plus, il peut être considéré comme en faisant partie *de facto*.

Après deux années de validation de PEL, un certain nombre de problèmes éventuels et/ou effectifs peuvent être relevés, à savoir : la variété croissante des formes qu'il revêt risque de diminuer l'identité européenne du PEL ; les nouveaux concepteurs doivent démarrer à zéro ; le Conseil de l'Europe ne peut offrir qu'une aide très limitée ; des problèmes de droits d'auteur peuvent se poser, lorsque des modèles de PEL sont édités par des maisons commerciales ; le processus de validation de nouveaux PEL prend du temps et s'avère parfois problématique, tant pour les concepteurs que pour le Comité de validation ; il est difficile de communiquer toute nouvelle évolution à tous les Etats membres et il est parfois difficile d'obtenir des exemplaires de PEL validés.

Compte tenu de ces problèmes, nous sommes confrontés aujourd'hui à trois grands défis : premièrement, comment pouvons-nous encourager de nouvelles évolutions, de façon à ce que le PEL continue à représenter une valeur ajoutée ? Deuxièmement, comment pouvons-nous apprendre les uns des autres, de façon à ce que le PEL devienne un élément d'échange européen ? Et troisièmement, comment pouvons-nous garantir que les acquis du PEL soient disponibles partout en Europe ?

Pour répondre à ces défis, nous pouvons mettre les contenus des PEL validés (c'est-à-dire uniquement le texte) et les maquettes (c'est-à-dire le texte, plus la conception graphique) à la disposition des concepteurs via le site web du Conseil de l'Europe. Nous pouvons également tous nous employer à faire bénéficier les autres de notre expérience de PEL en échangeant des pages et des matériels de soutien via les sites web nationaux, régionaux et sectoriels. Et nous pouvons renforcer le caractère européen du PEL en concrétisant progressivement le « noyau commun ».

Les contenus et maquettes de PEL validés pourraient prendre un certain nombre de formes, par exemple : textes introductifs concernant le PEL et ses trois parties, listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation, versions de la grille d'auto-évaluation pour de jeunes apprenants, pages de couverture pour le PEL et ses trois parties ; un résumé de passeport aux fins de la recherche d'emploi ; des pages centrées sur l'apprentissage interculturel et l'expérience dans ce domaine ; des pages centrées sur «apprendre à apprendre». Les contenus et maquettes validés seront disponibles en version bilingue, en français et en anglais pour pouvoir être traduits dans d'autres langues. Les droits d'auteur

seront réservés au Conseil de l'Europe, afin que les éléments puissent être utilisés gratuitement par tous les concepteurs de PEL.

La mise à disposition de contenus et maquettes validés permettrait de donner librement accès à des contenus et formes de qualité, d'accélérer l'élaboration de nouveaux PEL, de réduire le coût de la création et de la production et de simplifier le processus de validation (ce qui laisserait plus de temps au Comité de validation pour la planification stratégique et les développements ultérieurs).

Travail en groupes sur les maquettes et contenus de PEL validés

Les questions soulevées par David Little sont examinées en quatre groupes. Le groupe 1 est francophone (coordinateur Marie-Anne Hansen-Pauly, rapporteur Dan Ion Nasta), le groupe 2, germanophone (coordinateur Dick Meijer, rapporteur Gareth Hughes), le groupe 3, anglophone (coordinateur Biljana Lajovic, rapporteur Gisela Langé) et le groupe 4, anglophone également (coordinateur Stasé Skapiene, rapporteur Barbara Simpson). La discussion au sein des groupes s'oriente d'après un questionnaire (voir tableau 2) que les participants remettent, dûment rempli, à David Little à la fin de la séance.

En règle générale, les groupes sont favorables à l'introduction de maquettes et contenus validés. Dans l'ensemble, ils manifestent plus d'intérêt pour les listes de repérage et les pages sur l'apprentissage culturel et apprendre à apprendre que pour la conception graphique. Ils estiment cependant, tous, que les maquettes et contenus validés doivent servir à étayer le processus de développement qu'exigent la conception et la mise en œuvre de PEL pour être fructueuses ; ils ne doivent pas servir à promouvoir une approche «marketing» de la conception de PEL. Les groupes sont également unanimes à considérer que les maquettes et contenus validés doivent plutôt servir de référence que de norme et être périodiquement réexaminés pour parer au risque de fossilisation.

Résultats du questionnaire sur les maquettes et contenus validés

Cinquante-neuf participants ont rempli le questionnaire sur les maquettes et contenus validés. Le tableau 1 indique le nombre de réponses pour les divers secteurs d'apprentissage des langues (parfois plus d'un secteur par participant).

TABLEAU 1 Nombre de réponses pour les divers secteurs d'apprentissage linguistique	
Enseignement primaire	16
Enseignement secondaire premier cycle	29
Enseignement secondaire second cycle	28
Enseignement professionnel	11
Enseignement universitaire	11
Enseignement pour adultes	12
Enseignement pour migrants	5
Secteur non spécifié	7

Le tableau 2 récapitule les réponses des participants au questionnaire par secteur d'apprentissage des langues. Sur l'échelle de 1-5 utilisée dans le questionnaire, les réponses moyennes peuvent être interprétées comme suit : 3.5-3.9 = *favorable*, 4.0-4.4 = *fortement favorable*, 4.5-5.0 = *très fortement favorable* ; pour faciliter l'interprétation, ces trois fourchettes de réponses sont diversement pondérées et nuancées. Les réponses au questionnaire confirment les comptes rendus des groupes. Les réponses données indiquent que la majorité des participants sont *fortement* ou *très fortement favorables* à l'idée de la mise à disposition des maquettes et contenus validés de PEL. Beaucoup sont également favorables à l'élaboration de listes de repérage et de pages sur l'apprentissage interculturel et le concept « apprendre à apprendre » ; l'élaboration d'un résumé du passeport suscite un vif intérêt, tout comme, bien que dans une moindre mesure, celle d'un passeport de langue standardisé pour l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire et celle d'une page de couverture standardisée pour le passeport.

TABLEAU 2 : «le Conseil de l'Europe devrait-il mettre des maquettes et des contenus validés à la disposition de concepteurs de PEL?»

Moyenne des réponses des participants par secteur d'apprentissage :

(a) primaire, (b) premier cycle du secondaire, (c) deuxième cycle du secondaire, (d) enseignement professionnel, (e) enseignement universitaire, (f) adultes, (g) migrants, (h) secteur non précisé

	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)
1. Sur une échelle de 1-5 (où 1= <i>pas important du tout</i> et 5= <i>très important</i>), quelle est l'importance que vous accordez à l'introduction de maquettes et contenus validés dans votre(vos) secteur(s) d'enseignement/apprentissage	3.4	4.0	4.1	4.3	4.5	4.8	4.5	3.8
2. Sur une échelle de 1-5, quelle est l'importance que vous accordez aux raisons suivantes pour mettre des maquettes et contenus validés à la disposition de concepteurs de PEL?								
i. pour maintenir et renforcer l'identité européenne du PEL	4.1	4.2	4.3	4.0	4.5	4.1	4.2	4.0
ii. pour faciliter la tâche aux nouveaux concepteurs de PEL	4.1	4.2	4.4	4.6	4.3	4.5	4.2	4.2
iii. pour protéger les droits d'auteurs du Conseil de l'Europe sur des éléments clés du PEL et ainsi assurer leur disponibilité pour tout le monde	3.7	3.9	4.0	3.8	3.7	4.0	4.0	4.3
iv. pour assurer un haut niveau de qualité uniforme	4.0	4.0	4.0	4.3	4.3	3.8	4.2	4.1
v. pour réduire le coût de la création et production d'un PEL	3.7	3.3	3.7	4.0	3.2	3.7	4.0	3.4
vi. pour rendre le processus de validation plus transparent	3.8	3.6	3.7	4.3	4.1	4.5	4.6	3.9
vii. pour simplifier et harmoniser le processus de validation	3.8	3.5	3.8	4.3	3.9	4.2	4.6	3.4
viii. pour illustrer les <i>Principes et lignes directrices</i>	3.9	3.9	4.1	4.5	4.5	4.5	4.2	4.1
ix. pour mettre en commun ce qui a été fait jusque là	4.2	4.2	4.2	4.4	4.5	4.0	4.2	4.1
3. Sur une échelle de 1-5, quelle est l'importance que vous accordez aux maquettes et contenus éventuellement validés								
i. page de couverture pour le PEL	2.6	2.9	2.9	2.5	2.6	3.0	3.5	2.9
ii. page de couverture pour le Passeport de langues	4.0	3.9	4.0	3.9	3.6	3.5	4.2	3.9
iii. page de couverture pour la Biographie langagière	2.3	2.5	2.5	1.9	2.2	2.5	2.4	2.7
iv. page de couverture pour le dossier	2.4	2.4	2.4	2.1	2.2	2.6	2.0	2.7
v. passeport pour l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire à côté du passeport standardisé pour adultes	3.4	3.7	3.7	3.4	3.7	3.6	3.3	4.0
vi. listes de repérage pour la fixation d'objectifs et l'auto-évaluation	4.3	4.2	4.1	4.5	4.7	4.8	4.6	4.4
vii. pages sur l'apprentissage et les expériences interculturels	3.6	3.9	4.0	4.4	4.4	4.3	4.8	4.3
viii. pages sur «apprendre à apprendre»	3.8	4.1	4.2	4.4	4.4	4.6	4.8	4.1
ix. un résumé de passeport	3.7	3.7	4.0	4.2	3.4	4.1	4.6	3.7

Vendredi 18 octobre

Descripteurs de compétence langagière écrite (Günther Schneider et Peter Lenz)

En présentant le programme prévu pour la journée, Günther Schneider fait observer que les descripteurs sont importants non seulement pour l'auto-évaluation, mais aussi pour la validité des modèles de PEL. Le *Guide pour concepteurs de PEL* soulève des questions essentielles concernant la création et l'adaptation des descripteurs et leur rattachement aux niveaux communs de référence du *Cadre européen commun*. La journée s'articule autour de trois tâches :

- i. étudier les caractéristiques des bons descripteurs de compétences ;
- ii. adapter les descripteurs ;
- iii. examiner des descripteurs se rapportant à des aspects de l'apprentissage et de l'utilisation d'une langue autres que la compétence langagière.

Se familiariser avec les niveaux communs de référence– origine, développement, caractéristiques

Peter Lenz récapitule les principales étapes des travaux ayant abouti au Cadre européen commun de référence et au PEL ; il souligne que les principes directeurs sont la transparence et la cohérence et fait observer que les niveaux communs de référence servent de base tant au Cadre européen commun qu'au Portfolio européen des langues. Le projet de recherche suisse dirigé par Günther Schneider et Brian North (1993-1998) a impliqué 290 enseignants et quelque 2.700 apprenants de divers secteurs d'apprentissage de langues. Les quatre phases de l'élaboration des niveaux communs de référence sont :

1. Le rassemblement et le tri de descriptions de compétences langagières ;
2. La validation qualitative des descripteurs dans des ateliers de travail pour enseignants ;
3. La collecte de données : l'évaluation des apprenants à l'aide d'enregistrements vidéo et en situation,- en classe ;
4. L'analyse statistique (modèle Rasch) et l'établissement d'échelles.

Des 2.000 descripteurs de la phase de démarrage, 300 seulement subsistent aujourd'hui. La grille d'auto-évaluation contient les meilleurs descripteurs en termes de validation statistique. Le projet de recherche suisse a fonctionné avec 10 niveaux de compétences : A1, A2, B1 et B2, comprenant chacun deux niveaux.

Le premier atelier permet aux participants de se (re)familiariser avec les niveaux communs de référence en les amenant à reconstruire la grille d'auto-évaluation.

Caractéristiques des bons descripteurs de compétences langagières

Günther Schneider explique que les bons descripteurs renvoient à des aspects pertinents de compétences en langues des apprenants et sont interprétés de manière très similaire par tous ceux qui les utilisent. Il précise également que certains descripteurs peuvent être utilisés à des fins diverses, d'autres uniquement à des fins précises (pour l'auto-évaluation, l'évaluation par

les enseignants/examineurs, la définition d'objectifs, etc.). L'expérience acquise dans le cadre du projet suisse permet de caractériser les bons descripteurs comme suit : ils sont concrets, précis, clairs, brefs et indépendants (c'est-à-dire que leur interprétation ne dépend pas d'autres descripteurs de même niveau). Les descripteurs qui posent problème sont ceux qui ne sont pas suffisamment précis ; ils sont parfois trop simples et décrivent des tâches qui pourraient être attribuées à plusieurs niveaux de référence.

La deuxième série d'ateliers consiste à travailler sur une sélection de descripteurs tirés de PEL. Il est demandé aux participants travaillant en groupes de trois de déterminer d'un commun accord les niveaux auxquels correspondent les descripteurs. Souvent, les « mauvais » descripteurs ne peuvent être rattachés à un niveau particulier. Cette expérience concrète permet à de nombreux participants d'avoir une bonne idée de ce qui fait la qualité et l'utilité d'un descripteur.

Adapter les descripteurs : raisons, méthodes ; sources de descripteurs

Günther Schneider établit d'abord une distinction entre deux types de descripteurs : avec et sans échelle (pour l'instant). Il expose les diverses raisons d'**adapter** les descripteurs : pour convenir à un contexte particulier, par exemple, pour être compatibles avec les programmes ; pour convenir à des domaines spécifiques d'utilisation (travail, études) ; pour rendre les descripteurs plus accessibles aux apprenants ; pour établir des distinctions plus fines entre les niveaux ; pour servir différentes fins (par exemple auto-évaluation, fixation d'objectifs). Il existe de multiples méthodes d'adaptation et de création de descripteurs : combinaison de descripteurs, division de descripteurs, spécification du descripteur par indication d'un cadre d'utilisation (par exemple « sur mon lieu de travail »), illustration d'une définition par exemple ; simplification d'un libellé (en particulier, lorsqu'il est destiné à des enfants) ; combinaison de descripteurs avec échelle et de formulations en provenance d'autres sources. Les raisons d'**élaborer** de nouveaux descripteurs sont notamment les suivantes : nécessité de pallier les insuffisances des échelles d'illustration et des listes de repérage existantes, absence de sous-échelles pour certaines catégories, besoin d'ajouter quelques tâches ou éléments/composantes de tâches correspondant à divers programmes ; nécessité de disposer de descripteurs qui définissent des niveaux plus resserrés, afin de permettre aux apprenants d'évaluer leurs progrès plus fréquemment ; nécessité d'assurer une médiation (interprétation, traduction) jusque -là non prévue dans les échelles d'illustration).

La troisième tâche consiste pour les participants à adapter/élaborer des descripteurs pour des groupes cibles particuliers. Les résultats sont affichés et signalés à l'attention des autres participants du séminaire.

Décrire les compétences autres que langagières de l'apprenant

Peter Lenz donne des exemples de descripteurs sans échelle, centrés sur la connaissance du monde, les savoirs socioculturels, les compétences professionnelles (des professeurs de langue) et l'aptitude à apprendre ; il expose la vision du Cadre européen commun de référence s'agissant des compétences de l'apprenant autres que langagières ; dans sa documentation, il présente des pages tirées de PEL existants destinées à faciliter le développement de ce type de compétences.

La dernière tâche de la journée, pour laquelle les participants retournent débattre dans les groupes de la veille, consiste à déterminer les compétences pour lesquelles des descripteurs et listes de repérage seraient souhaitables dans les PEL et dans quel but.

Compte rendu du travail de groupe

En réfléchissant aux types de descripteurs et de listes de repérage qu'il conviendrait d'inclure dans les PEL, les groupes reviennent sur certains points examinés la veille.

Le groupe 2 traite la question du PEL en tant qu'instrument d'apprentissage tout au long de la vie et se demande s'il faudrait envisager un PEL pour adultes avec un noyau transnational sur lequel viendraient se greffer des éléments conçus pour venir à l'appui de programmes d'apprentissage particuliers.

Le groupe 4 qui examine principalement le cas des apprenants du deuxième cycle du secondaire se penche sur la nécessité d'inclure des domaines thématiques qui ne soient pas strictement limités à l'apprentissage des langues. Le groupe considère dans l'ensemble que si le PEL doit encourager l'apprentissage tout au long de la vie, il faut qu'il fasse une large place à l'approche « apprendre à apprendre », à la compétence interculturelle et à la compétence stratégique. Il examine également trois relations possibles entre le PEL et les manuels pédagogiques :

1. le PEL, outil totalement extérieur ;
2. le PEL, outil totalement intégré ;
3. le PEL, comme extension de l'apprentissage au-delà des manuels. Le groupe est d'avis que l'utilisation judicieuse de listes de repérage nécessite un appui pédagogique.

Le groupe 1 considère que l'apprentissage linguistique et interculturel doivent être intégrés ; que les compétences interculturelles ont une dimension cognitive et socio-affective et que l'importance de la compétence stratégique ne saurait être sous-estimée. Le groupe se demande si la dimension interculturelle peut être traitée dans un contexte local ou si elle exige un apport international. Il conclut qu'il est nécessaire de situer l'élaboration du PEL dans le long terme : nous ne sommes plus des pionniers, pourtant nous ne travaillons peut-être pas pour nos élèves actuels, mais pour leurs enfants.

Le groupe 3 reconnaît le risque de surcharger le PEL de matériels : il ne doit pas être trop vaste ou difficile à manier pour les apprenants. Il considère en outre que toutes les matières scolaires ont leurs stratégies d'apprentissage, elles ne sont certes pas l'apanage des langues, bien que l'approfondissement des connaissances linguistiques exige au premier chef des outils d'apprentissage spécifiques. Le savoir-faire interculturel doit être développé sous la forme d'activités, de discussions entre élèves et de relations interactives. Pour ces deux dimensions, le PEL requiert non pas des listes de repérage, mais des formes non-directives.

Samedi 19 octobre

Problèmes de validation des modèles de PEL ; difficultés survenues lors du processus de validation (Johanna Panthier)

Le Comité de validation, mis en place, il y a trois ans, par le Comité de l'éducation du Conseil de l'Europe compte neuf Etats membres : Hongrie, République tchèque, Portugal, France,

Fédération de Russie, Royaume-Uni, Finlande, Suisse, Allemagne. Il est assisté dans sa tâche par quatre consultants travaillant dans le domaine de l'éducation des adultes ou de l'enseignement supérieur ; les consultants ne sont pas habilités à voter. Son mandat venant d'être prorogé de deux ans, le Comité de validation est reconduit dans ses fonctions jusque fin 2004. A ce jour, 37 PEL ont été validés.

Les difficultés survenant lors du processus de validation sont notamment les suivantes :

1. Les *Principes et lignes directrices* ont été établis avant le démarrage du processus de validation. En examinant les différents modèles de PEL qui lui sont soumis pour accréditation, le Comité de validation se rend compte que certaines règles ne sont pas très claires et peuvent être interprétées de différentes manières. Elles ne précisent pas, par exemple, si la biographie langagière **doit** toujours inclure des listes de repérage ou si l'auto-évaluation peut s'effectuer selon d'autres critères.
2. Le Comité de validation se réunit deux fois par an durant deux jours, d'où des ordres du jour chargés et de lourdes contraintes de temps.
3. Les concepteurs de PEL travaillent souvent eux-mêmes dans des conditions contraignantes en termes de temps et de budget, d'où certains dilemmes pour le Comité de validation.
4. Il n'y a pas de PEL qui puisse être considéré comme étant la concrétisation parfaite des *Principes et lignes directrices*, d'où l'absence d'exemples concrets qui puissent faciliter leur interprétation.
5. Etablir des listes de repérage est un exercice difficile qui demande du temps et le Comité de validation n'est pas en mesure de valider des descripteurs.
6. La validation peut être assortie de conditions et fréquemment aussi, de recommandations. En raison des contraintes budgétaires, il est toutefois difficile de faire bénéficier les concepteurs du feed-back et des conseils appropriés ; ils sont parfois contraints de payer eux-mêmes les frais de voyage et de séjour des experts qui se rendent auprès d'eux.

Pour laisser plus de temps aux concepteurs, le délai de soumission des projets de PEL qui était initialement de trois mois avant les réunions du Comité de validation a été réduit pour passer à six semaines. En outre, si les concepteurs étaient tenus initialement de remettre 15 exemplaires de leur PEL, ce nombre est passé depuis à 20 pour que le Comité de validation soit assuré de disposer d'un nombre suffisant d'exemplaires pour consultation lors des réunions. Pour être accessibles à tous les membres du Comité de validation, les PEL doivent être traduits intégralement soit en anglais soit en français.

La prochaine réunion du Comité de validation se tiendra les 12 et 13 juin 2003 ; la date limite pour la prochaine soumission est donc le 1er mai 2003.

Mise à jour des données concernant la mise en œuvre et la diffusion des modèles de PEL dans les Etats membres ; plan d'action pour un suivi ultérieur et l'établissement de rapports concernant les projets (Rolf Schärer).

Rolf Schärer commence par rappeler aux participants que le PEL suscite un intérêt croissant. Le bon déroulement de sa mise en œuvre dépend de la précision des objectifs fixés, de la mobilisation des intéressés, de l'efficacité des structures et des appuis et de la continuité des initiatives. Tandis que l'élaboration et le pilotage de nouveaux modèles se poursuivent, la diversité des produits et la vitesse avec laquelle ils apparaissent demeurent problématiques.

Rolf Schärer récapitule les progrès accomplis dans l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des PEL ; pour diffuser l'information, convaincre les nouveaux venus, maintenir l'intérêt dans le long terme, prouver la justesse de la démarche et influencer sur la forme et l'orientation de futurs projets du Conseil de l'Europe, il lui paraît indispensable de mettre en place un bon dispositif de suivi. Dans sa conclusion, il invite les participants qui ne l'ont pas encore fait à compléter sans tarder le nouveau formulaire de compte rendu.

Table ronde sur le tronc commun et les maquettes de PEL

Barbara Simpson (Irlande) indique qu'elle a participé à l'élaboration de six PEL destinés à des apprenants migrants de tous âges et au projet « Milestone » (PEL destiné à des migrants adultes suivant une formation professionnelle). Le séminaire a montré les progrès accomplis, mais aussi tout ce que nous pouvons apprendre l'un de l'autre. Jeudi, quelques participants se sont inquiétés de l'éventuelle disparition d'éléments locaux, régionaux ou nationaux dans le PEL. Ce serait effectivement un grave problème, parce que le PEL perdrait alors sa pertinence pour les apprenants. La discussion de vendredi a montré que l'élaboration de descripteurs ne peut se concevoir que comme projet de long terme. Barbara Simpson propose en guise de conclusion de ne pas s'opposer à un processus de collaboration mutuellement bénéfique.

Viljo Kohonen (Finlande) souscrit à l'évaluation positive du séminaire de Barbara Simpson. Le PEL nous met face à diverses tensions et tâches créatives : intérêts européens contre intérêts nationaux ; détermination des éléments constitutifs du noyau commun et de son degré de standardisation ; liens entre PEL et curricula de langues. Viljo Kohonen voit essentiellement deux rôles possibles pour le PEL : constituer la base d'un module d'apprentissage ou servir de « support pédagogique ». Quel que soit le rôle qui lui est dévolu, le PEL ne doit pas être considéré comme occasionnant un surcroît de travail. La question de savoir à qui appartient le PEL est de nature complexe, en ce qu'il associe l'apprenant, l'enseignant, les autorités nationales et le Conseil de l'Europe. Pour la conception et la mise en œuvre du PEL, Viljo Kohonen recommande une approche holistique de préférence à une approche strictement linguistique, la transaction de préférence à la transmission, l'approche qui remonte « de la base vers le sommet » à celle qui part « du sommet vers la base » ; il engage les concepteurs à inventer leurs propres PEL en rejetant les solutions toutes faites et en oeuvrant à l'intégration et au développement.

Pour **Christine Tagliante (France)**, l'exposition présentée au début du séminaire a montré la somme de travail accompli en un laps de temps très court. Elle estime cependant que la grande variété des modèles de PEL risque d'en amoindrir la visibilité. L'accord de principe sur les propositions présentées jeudi concernant la mise au point d'éléments communs devrait recentrer le PEL, bien que, pour elle, les contenus et maquettes validés de PEL ne devraient pas être obligatoires. Les apprenants de l'enseignement primaire sont peut-être le public le plus spécifique pour le PEL : les gains sont patents, lorsque les enfants commencent à utiliser le PEL de très bonne heure et deviennent en fin de compte professeurs de langue. Si l'on veut que le PEL porte ses fruits dans le primaire, il est indispensable de lui conférer une orientation ludique. Le PEL primaire français utilise des listes de repérage spécifiques et porte une grande attention à la conception de la *biographie langagière*. Ce modèle comprend également une lettre aux parents et un guide adressé directement aux enfants. Le groupe francophone s'est demandé s'il fallait élaborer un passeport de langues pour de jeunes apprenants pour attester leur appartenance à la population plurilingue de l'Europe.

Günther Abuja (Autriche) commence son intervention par une citation : « tout a déjà été vu, mais pas par tout le monde ». Il explique qu'il participe à la mise en route (pilotage) d'un PEL pour le premier cycle du secondaire dans toute l'Autriche. La conception à ce niveau créera des options pour des développements ultérieurs en direction de l'enseignement primaire et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le PEL du premier cycle du secondaire autrichien présente une forte composante pédagogique, en ce qu'il est centré sur « apprendre à apprendre ». Il en résulte un besoin de matériels d'appui pédagogique auquel il peut être répondu au plan international en encourageant un esprit « d'échange de PEL ». Le PEL autrichien est pourvu d'un guide à l'usage des enseignants avec une lettre modèle aux parents. Günther Abuja conclut en relevant un point préoccupant : l'élaboration de normes d'apprentissage des langues parallèlement au mouvement PEL en Europe. En Autriche, ces normes ont été établies sur la base du *Cadre européen commun*, mais elles sont introduites dans les écoles comme listes de repérage et peuvent être incompatibles avec le PEL.

Radka Perclová (République tchèque) estime que le séminaire a offert aux participants une excellente occasion d'approfondir leur expérience interculturelle. Il y a eu pour commencer une journée irlandaise/britannique, puis une journée suisse. Il faudrait réunir ces deux volets pour avoir un contenu validé pour les stratégies, mais aussi pour les descripteurs. Pourquoi les concepteurs de PEL passent-ils des nuits sans sommeil chez eux, à réfléchir chacun dans son coin, alors qu'ils pourraient travailler ensemble? Il nous faut d'urgence des descripteurs valides et conviviaux pour de jeunes apprenants et la République tchèque se félicite de pouvoir offrir à cet égard les descripteurs qu'elle a mis au point pour des apprenants de 11 à 15 ans. Lorsque les enseignants tchèques sont invités à déterminer la mesure dans laquelle les descripteurs coïncident avec leurs objectifs d'enseignement et leurs manuels, ils indiquent dans leurs réponses que leurs méthodes d'enseignement cadrent dans la plupart des cas avec les descripteurs, mais ils évaluent le même manuel de diverses façons. Il risque d'en aller de même avec le PEL : chaque enseignant a ses propres convictions qui servent de filtre à la prise de décisions pédagogiques.

Répondant aux questions des participants, Johanna Panthier indique que le Conseil de l'Europe a lancé un projet pour produire un manuel à l'intention des concepteurs de tests et examens de langues. Il sera produit en outre, le moment venu, un manuel qui prodiguera des conseils aux enseignants pour évaluer les apprenants. Viljo Kohonen estime que l'essentiel du travail en matière de PEL doit toujours être réalisé par les enseignants dans leur propre contexte de travail : il ne doit pas y avoir de conflit entre la créativité et l'utilisation de maquettes et contenus prévalidés. Barbara Simpson indique que des versions du PEL destinées à venir en aide aux élèves non anglophones ont été élaborées en Irlande. Ces PEL permettent à ces élèves d'accéder à l'enseignement ordinaire. Rolf Schärer note que des chercheurs de l'université de Sofia ont étudié les besoins des apprenants dans les écoles bilingues. Il indique également que si les migrants peuvent indiquer leur langue maternelle dans le PEL, pour la majorité des apprenants, le PEL exclut néanmoins la langue maternelle. Christine Tagliante signale que les enfants du sud de la France se sont montrés très inventifs dans la conception de leur propre PEL.

Récapitulatif (David Little)

David Little fait le bilan des deux journées et demie qui viennent de s'écouler : l'exposition de PEL et projets de PEL, l'examen de la proposition concernant les contenus et maquettes validés de PEL, le travail approfondi sur les descriptifs, le rapport de Johanna Panthier sur les activités du Comité de validation, le rappel par Rolf Schärer de l'importance de comptes

rendus justes et pertinents et les réflexions et conclusions de la Table ronde. Il appartient maintenant au Conseil de l'Europe d'arrêter les modalités de l'élaboration de contenus et maquettes validés.

Clôture du séminaire

Au nom du Conseil de l'Europe, Johanna Panthier remercie les autorités Luxembourgeoises d'avoir parrainé le séminaire, Gaby Kunsch et son équipe de leur excellente organisation et l'ensemble des participants de leur contribution. Gaby Kunsch remercie les membres de son équipe et le personnel du Parc Hôtel de Mondorf-les-Bains de tous les efforts qu'ils ont déployés à l'occasion du séminaire.

Liste des participants

Albanie

Ms Tatiana VUÇANI
Specialist of Foreign Languages
Department of Secondary Schools
Ministry of Education and Science
Rruga Durrresit N.23
TIRANA
WL: E

Tel: 355 4 22 27 07 246
Fax: 355 42 25678
e-mail: tvucani@mash.gov.al

Allemagne

Mr Eike THÜRMAN
Landesinstitut für Schule und Weiterbildung
Paradieser Weg 64
D-59494 SOEST
WL/LT: E/D/F

Tel: 2921 683 256
Fax: 2921 683 236
e-mail: eike.thuermann@mail.lsw.nrw.de

(Observateur)

Mr Johann GREIMED
Goethe Institut Inter Nationes
58 rue Belliard Straat
B – 1040 BRUSSELS
WL:LT: E / D

Tel : 32 223 45783
Fax: 32 223 07725
e-mail: greimel@bruessel.goethe.org

Arménie

Ms Melanya ASTVATSATRYAN
Head of Chair of Pedagogy
& Foreign Language Methodology
Yerevan State Linguistic University
42 Toumanyanyan St
375002 YEREVAN
WL/LT: E

Tel: 3741 530552
Fax: 3741 530552
e-mail: irext1@arminco.com
or dlkarm@xar.am

Autriche

Mr Günther ABUJA
Österreichisches Sprachenkompetenzzentrum
Zentrum für Schulentwicklung
Bereich III - Fremdsprachen
Hans-Sachs-Gasse 3/1
A - 8010 GRAZ
WL/LT: E/ D

Tel: 43 316 82 41 50 ext.18
Fax: 43 316 82 41 506
e-mail: abuja@sprachen.ac.at

Azerbaïdjan

Mr Bilal ISMAILOV
Vice-président de la Section de Philosophie
du Conseil scientifique et Didactique des Langues
du Ministère de l'Education
R. Behbudov street 60
370055 BAKU / AZERBAIDJAN
WL/LT: F

Tel: 994 12 937903
Fax: 994 12 406982
Tel home: 994 12 717070
Tel mobile: 994 55 7749891
e-mail: bilal_ismayilov@hotmail.com

Belarus

Ms Tatiana LEONTYEVA
Head of Methodology Dept.
Minsk State Linguistic University (MSLU)
21 Zakharov Str.
220034 MINSK
WL/LT: E

Tel: 375 17 284 80 67
Fax: 375 17 236 75 04
e-mail: mslu@user.unibel.by

Adresse privée :

Yesenina str., 16, apt 247
Mailbox 170
220025 MINSK

e-mail: tplont@tut.by

Belgique***Communauté flamande***

Mrs Chris VAN WOENSEL
Dienst voor Onderwijsontwikkeling
Departement Onderwijs
Hendrik Consciencegebouw
Konig Albert- II - laan 15 B2
B - 1210 BRUSSEL
WL/LT: E/F

Tel: 32 2 553 88 14
Fax: 32 2 553 88 35
e-mail: chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be

Communauté française

Mr Gilbert De SAMBLANC
Inspecteur de l'enseignement
Coordinateur du projet Portfolio
Ministère de la Communauté française
Département enseignement
53 rue due Bois
B-1620 DROBENBOS
WL/LT: F/(E)

Tel/Fax: 32 2 331 32 37
e-mail: gilbert.desamblanc@cfwb.be

Bulgarie

Ms Liliana Vladimirova DULGEROVA
Inspectorate of Education to
the Ministry of Education and Science
2A, boulevard Kniaz Dondoukov
1000 SOFIA / BULGARIA
WL/LT: E

Tel : 359 2 9800025
Fax: 359 2 98 83 937
e-mail: lili_dulguerova@hotmail.com

Adresse privée

17, Antim I str.
1303 SOFIA

Tel: 359 2 748 854

Croatie

Mrs Anera ADAMIK
Institute for Education Development
Branch Office Rijeka
Trpimirova 6
51000 RIJEKA
WL/LT: E

Tel: 385 51 213 644/ 213 640
Fax: 385 51 335 182
e-mail: anera.adamik@ri.hinet.hr

Chypre

M. Charalambos TIMOTHEOU
Inspecteur de Français
Ministère de l'Éducation et de la Culture
Thoukidides and Kimonos Corner
1434 NICOSIE
WL: F

Tel: 357 22 800 962
Fax: 357 22 800 862
e-mail: timotheou.ch@cytanet.com.cy

Danemark

Mrs Eva KAMBSKARD
Pedagogical Advisor for Foreign Languages
Amtscentret for Undervisning
Postbox 15
Stationsparken 27
DK – 2600 GLOSTRUP
WL/LT: F / E / G

Tel: 45 43 22 33 24 / 45 32 95 113
Fax: 45 43 22 33 70 / 45 32 95 1163
e-mail: eva@ackbh.dk

Espagne

Ms Gisela CONDE MORENCIA
Education Advisor
Subdirección General de Cooperación Internacional
Ministerio de Educación, Cultura y Deporte
P. del Prado 28
28014 MADRID
WL/LT: E/F

Tel: 34 91 506 5596
Fax: 34 91 506 5704
e-mail: gisela.conde@educ.mec.es

Estonie

Ms Kristi MERE
Ministry of Education
18 Munga Street
5088 TARTU
WL/LT : E

Tel: 372 6 281 236
Fax: 372 6 281 390
e-mail: Kristi.Mere@hmb.ee

Etats de Serbie et du Monténégro**République de Serbie**

Ms Biljana LAJOVIĆ
Ministry of Education & Sports
of the Republic of Serbia
Nemanjina 24
11000 BELGRADE
WL/LT: E

Tel: 381 11 363 1540
Fax: 381 11 3616 270
e-mail: biljana.lajovic@uzzpro.sr.gov.yu

République du Monténégro

Mr Igor LAKIC
Institutza Ctrane Jezike /²
Institute for Foreign Languages
Jovana Tomasevica 37
81000 PODGORICA
REPUBLIC OF MONTENEGRO
WL/LT: E

Tel: 381 81 246142
Fax: 381 81 243516
e-mail: igorlakic@yahoo.com

Fédération de Russie

Ms Kira IRISKHANOVA
Moscow Linguistic University
Ostozhenka str. 38
MOSCOW 119992 / RUSSIAN FEDERATION
WL / LT: E

Tel: 7 095 245 13 60
Fax: 7 095 246 28 07
e-mail: culture@linguanet.ru

Adresse privée:

Novatorov Str. 14-2-142
117421 MOSCOW

Finlande

Mr Viljo KOHONEN
University of Tampere
Department of Teacher Education
FIN-33014 TAMPERE
WL /LT: E

Tel: 358 3 215 6847
Fax: 358 3 215 7537

e-mail: kohonen@uta.fi

France

Mr Francis GOULLIER
Inspecteur Général d'Allemand
107 rue de Grenelle
75005 PARIS
WL/LT: F / D

Excusé

Tel: 33 1 55 55 31 45
e-mail: francis.goullier@education.gouv.fr

Adresse privée

(pour toute correspondance)

50 rue Amelot
75011 PARIS

Tel/Fax: 33 1 43 38 49 99

et

Mme Christine TAGLIANTE
Responsable de l'Unité
Evaluation et Certifications
Centre International d'Etudes Pédagogiques
1 Avenue Léon Journault
F-92318 SEVRES CEDEX
WL/LT: F

Tel: 33 1 45 07 60 42
Fax: 33 1 45 07 60 56
e-mail: tagliante@ciep.fr

Géorgie

Ms Marika ODZELI
Ministry of Education
52D Uznadze St.
380002 TBILISI
WL/LT: E

Tel: 995 32 95 8886
Fax: 995 32 770073/957010
e-mail: odzeli_marika@hotmail.com

Adresse privée

Ap.2 Iakob Nikoladze st 5a
380079 TBILISI

Tel: 995 32 233796
Fax: 995 32 934366

Grèce

Mme Evangelia KAGA-GKIOVOUSOGLOU
Institut Pédagogique d'Athènes
396 Mesogion Avenue
GR - 15341 Agia Paraskevi / ATHENES
WL/LT: F

Tel: 301 060 16382
Fax: 301 060 16388
e-mail: ekaga@pi-schools.gr

Hongrie

Mme Zsuzsa DARABOS
Coordinatrice nationale de
l'enseignement du français
Centre National de l'Education Publique
Pf: 701/432
H - BUDAPEST 1399
WL/LT: F

Tel/Fax: 36 1 311 66 50
Fax: 36 1 332 88 30
e-mail: mail@okzsi.hu or
okszi@mail.integra.hu
e-mail (home)zsuzsanna.darabos@okzsi.hu

Irlande

Ms Barbara LAZENBY SIMPSON
Centre for Language & Communication Studies
Trinity College
IRL - DUBLIN 2
WL/LT: E

Tel: 353 1 608 2615
Fax: 351 1 677 2694
e-mail: bsimpson@tcd.ie

Islande

Ms Oddný SVERRISSDÓTTIR
Associate Professor in German
Faculty of Humanities
Nyi Garður
University of Iceland
101 REYKJAVIK
WL/LT: E

Tel: 354 525 4717/4400
Fax: 354 525 4410
e-mail: oddney@hi.is

Italie

Ms Alessandra DI AICHELBURG
Ministero Istruzione - Università e Ricerca
Direzione Generale per le Relazioni Internazionali
Ufficio IV
Viale Trastevere 76/A
I - 00153 ROMA
WL/LT: E / F

Tel: 39 06 58493434/3429
Fax: 39 06 58492371
e-mail: alessandra.diaichelburg@istruzione.it

Mrs Carmen SIVIERO
C/o Istituto Pedagogico per
il gruppo linguistico tedesco
Via Bottai, 29
I- 39100 BOLZANO

Tel: 39 0471 416722

e-mail : siviero@schule.suedtirol.it

Mrs Stefania RESSICO
CSA Torino
Direzione Regionale Piemonte – MIUR
Centro Risorse per la Diffusione delle
Lingue Comunitarie
C/o Liceo Scientifico « A. Volta »
Via Juvarra N°14
I- 10122 TORINO
WL: F

Tel: 39 11 531230
Fax: 39 11 531230
e-mail: glutorino@libero.it

Tel home: 39 339 5484260/39 11 489983
e-mail: valdares@tiscali.it

Mrs Gisella LANGÉ
MIUR
Direzione Scolastica Regionale
per la Lombardia
Piazza Diaz 6
I- 20123 MILANO
WL/LT: F/E

Tel: 39 02 720 94 698
Mobile: 39 335 8448449
Fax: 39 02 720 13 084

e-mail: gislang@tin.it

Lettonie

Mrs Ieva ZUICENA
Latvian Language Institute
University of Latvia
Akademijas laukums 1
LV – 1050 RIGA
WL/LT: E

Tel: 371 722 7854
Fax: 371 722 7696
e-mail: ieva.zuicena@tl.lv

Liechtenstein**Lituanie**

Mrs Stase SKAPIENE
Division of Lower & Upper Secondary Education
Ministry of Education and Science
A.Volano g.2/7
LT-2691 VILNIUS
WL/LT: E

Excusé

Tel: 370 2 743146
Fax: 370 2 612077
e-mail: s.sapiene@smm.lt

Malte

Mr Raymond CAMILLERI
Assistant Director
Curriculum Implementation
English Language Resource Centre
89 Archbishop Street
VALLETTA/ MALTA
WL/LT: E

Tel: 356 21 225 521/356 21 224 707
Fax: 356 21 243 366
Tel/Fax: 356 21 250 783
e-mail: raymond.j.camilleri@magnet.mt

Moldova

Mrs Eugénie BRINZĂ
Ministère de l'Éducation
Piața Marii Adunări Naț.Nr .1
2033 CHISNAU/ MOLDOVA
WL/LT: F

Tel: 373 2 234623
Tel pr.: 514090
Fax: 373 2 233 474/232345
e-mail: ebrinza@yahoo.com

Norvège

Mr Kjell GULBRANDSEN
Advisor
National Board of Education - Room 514
Kolstadg 1
Boks 2924 Tøyen
N- 0608 OSLO
WL/LT: E/F

Tel: 47 23 30 12 26/00
Fax: 47 23 30 13 84
e-mail: kgu@ls.no

Pays-Bas

Mr Dick MEIJER
SLO
Postbus 2041
NL - 7500 CA ENSCHEDE
WL/ LT: E

Tel: 31 53 4840 556
Tel pr: 31 521 591609
Fax: 31 53 4307 692
e-mail: d.meijer@slo.nl

Pologne

Ms Barbara GLOWACKA
Wydział Neofilologii
Uniwersytetu Białostockiego
ul.Liniarskiego 3
PL - 15-420 BIALYSTOCK
WL/LT: F

Tel: 48 85 745 7516/26
Fax: 48 85 745 75 16/26
e-mail: barbara@piasta.pl

Portugal

Ms Glória FISCHER
Direcção Geral de Inovação e Desenvolvimento Curricular
Ministério da Educação
Departamento da Educação Básica
Av. 24 de Julho, 140-2º
P – 1399-024 LISBOA
WL/LT: E / D

Tel: 351 21 393 4646
Fax: 351 21 393 4694
e-mail: gloria.fischer@deb.min-edu.pt

République tchèque

Mrs Radka PERCLOVÁ
Faculty of Education
Department of English Language and Literature
Charles University
Celetná 13
110 00 PRAGUE 1
CZECH REPUBLIC
WL/LT: E

Tel: 420 2 24491 829/830
Fax: 420 2 24491 805
e-mail: rpercl@posel.com
or radka.perclova@pedf.cuni

Roumanie

M. Dan Ion NASTA
Directeur de Recherche en
Didactiques des Langues vivantes
Institut des Sciences de l'Éducation
Str. Stirbei Voda nr. 37
70732 BUCAREST Sector 1
WL/LT: F

Tel: 40 13 13 64 91
Fax: 40 13 12 14 47
e-mail: danion_na@yahoo.fr

Royaume-Uni

Mr Lid KING
Director
Centre for Information on
Language Teaching (CILT)
20 Bedfordbury
Covent Garden
UK - LONDON WC2N 4LB
WL/LT: E / F

(Excusé)
Tel: 44 20 7379 5101 x229
Fax: 44 20 7379 5884
e-mail: lid.king@cilt.org.uk

Slovaquie

Mme Anna BUTASOVA
Chef du Département de Langues Romanes
Faculté de Pédagogie, Université Comenius
Racianska 59
813 34 BRATISLAVA
WL/LT: F

Tel: 421 905 399 134/421 2 434 24034
Fax: 421 2 44 254 956
e-mail: butasova@fedu.uniba.sk

Slovénie

Mr Janez SKELA
Faculty of Arts
Filozofska fakultete
Aškerčeva 2
1000 LJUBLJANA
WL/LT: E

Tel: 386 1 241 13 40
Fax: 386 1 425 93 37
e-mail: janez.skela@ff.uni-lj.si

Suède

Mr Eric KINRADE
Uppsala University – In-Service Training Dept.
Miltons väg 8
S-616 36 ÅBY
WL/LT: E/F

Tel/Fax: 46 11 639 36
e-mail: eric.kinrade@ilu.uu.se

Suisse

Mrs Irène SCHWOB
Coordinatrice Romande CDIP
Service de la recherche en éducation
12 Quai du Rhône
CH - 1205 GENEVE
WL/LT: F/E

Tel: 41 22 327 74 16
Fax: 41 22 327 57 18
e-mail: irene.schwob@etat.ge.ch

Turquie

Mr Özcan DEMIREL
Hacettepe University
Faculty of Education
BEYTEPE
TR-06532 ANKARA
WL/LT: E

Tel : 90 312 297855057
Fax: 90 312 299 20 27
e-mail: demirel@hacettepe.edu.tr

Luxembourg

Mme Betty BECK-BELAIS
10, rue Joseph Tockert
L-2620 LUXEMBOURG
WL/LT: F

Tel: 501418
Fax: 23651850

Mme Pascale BECKER
103, rue de Luxembourg
L-8140 BRIDEL
WL/LT: E/F

Tel: 26 44 301
Fax: 26 44 3030

M. Marc BELCHE
27, rue de Hassel
L-5899 Syren
WL/LT: E/D/F

Tel: 2644301
Fax: 26443030
e-mail: marc.belche@education.lu

Mme Geneviève BENDER
1, Ale Wee
L-7681 Waldbillig
WL/LT: F

Tel: 879491
Fax: 878193
e-mail: gerard.bender@ci.educ.lu

M. Guy BENTNER
46, rue de Bettembourg
L-3320 Berchem
WL/LT: F/D/E

Tel: 26 44 301
Fax: 26 44 30 30
e-mail: directeur@cll.lu

Mme Mylène BERGAMI
47, rue d'Oetrange
L-5411 CANACH
WL/LT: F/D

Tel: 225228
Fax: 224019
e-mail: mylene.bergami@education.lu

Mme Anne-Marie BERNY
29, Knaepchen
L-1863 LUXEMBOURG
WL/LT: F/D

Fax: 26044704
e-mail: anne_marie_berny@islux.lu

Mme Edmée BESCH
46, rue de Bettembourg
L-3320 BERCHEM
WL/LT: L/D/F/E

Tel: 36 10 34
Fax: 36 82 23
e-mail: edmee.besch@education.lu

Mme Ingeborg BIHR
Ecole européenne Luxembourg
Bd.Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG
WL/LT: D/F

Tel: 42 91 25:
Fax: 42 91 25
e-mail: ingebihrgmx.net

M. Robert BOHNERT
40, rue Clairefontaine
L-9220 DIEKIRCH
WL/LT: F/D/E

Tel: 26807210
Fax: 804685
e-mail: directeur@lcd.lu

M. José DE PAUW
104, rue de Grunewald
L-1912 Luxembourg
WL/LT: F

Tel: 43 20 82 1
e-mail: joserita_depauw@hotmail.com

Mme Maggy DOCKENDORF-KEMP
LCD Diekirch
32, avenue de la Gare
L-9233 DIEKIRCH
WL/LT: F

Tel: 80 92 88
Fax: 80 45 43
e-mail: maggy.dockendorf@education.lu

M. Pascal DUSSAUSAYE
12, rue Henri Grey
L-4482 BELVAUX
WL/LT: F/L/D

Tel: 4676161
Fax: 472991
e-mail: pascal.dussausaye@education.lu

Mme Michaela FRANZEN
70, Suedwall
D-41179 MOENCHENGLADBACH
WL/LT: E/D

Tel: 49 2161 570530
Fax: 49 2161 570530
e-mail: me.franzen@t-online.de

M. Jim GOERRES
119, rue Jean-Pierre Michels
L-4243 ESCH/ALZETTE
WL/LT: F/D/E

Tel: 55 95 43 404
Fax: 55 95 43 400
e-mail: jim.goerres@education.lu

Mme Marie-Anne HANSEN-PAULY
15, rue Général Patton
L-4277 ESCH/ALZETTE
WL/LT: E/F/D

Tel: 554174
e-mail: marie-anne.hansen@education.lu

Mme Martine HAVET-LANGLET
29, rue Mont-Royal
L-8255 MAMER
WL/LT: F/E

Tel: 26 44 30 88
Fax: 26 44 30 30:
e-mail: attache-direction@cll.lu

M. Jean-Baptiste KREMER
5, am Bounert
L-6975 RAMELDANGE
WL/LT: E

Tel: 22 42 481
e-mail: jean.kremer@education.lu

M. Michel LANNERS
MENFPS-SCRIPT
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F/E

Tel: 478 5191
Fax: 478 5137
e-mail: lanners@men.lu

Mme Jeanne LETSCH
20, rue Paul Henkes
L-1710 DOMMELDANGE
WL/LT: L/D/F/E

Tel: 42 53 24
e-mail: jeanne.letsch@education.lu

Mme Muriel MEYERS
76, rue du Floss
L-9232 DIEKIRCH
WL/LT: E/F

Tel: 48 92 70
e-mail: muriel.meyers@education.lu

Mme Marie-Paul ORIGER-ERESCH
MENFPS
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F/E/D

Tel: 478 5270
Fax: 478 5183
e-mail: origer@men.lu

M. Pierre REDING
MENFPS-SCRIPT
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F/D/E

Tel: 478 5183
Fax: 478 5137
e-mail: reding@men.lu

M. Charel SCHMIT
1, Ennescht Duerf
L-9760 LELLINGEN
WL/LT: D/F/E

Tel: 523525305
Fax: 523526
e-mail: cschmit@iees.lu

M. J.P. Roger STRAINCHAMPS
MENFPS
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F

Tel: 478 5249
Fax: 478 5130
e-mail: strainchamps@men.lu

Mme Christiane TONNAR
MENFPS
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F/E

Tel: 478 5138
Fax: 478 5137
e-mail: tonnar@men.lu

M. Aly TRAUSCH
4, rue Kreuzberg
L-9188 VICHTEN
WL/LT: F

Tel: 26807210
Fax: 809584
e-mail: aly.trausch@education.lu

Mme Francine VANOLST
23, rue A. Blau
L-5515 REMICH
WL/LT: F

Tel: 23699324
Fax: 26664177
e-mail: francine.vanolst@education.lu

European Language Council (ELC)

Mrs Brigitte FORSTER VOSICKI
Université de Lausanne
Centre de Langues
BFSH 2
CH-1015 LAUSANNE
WL/LT: F

Tel: 41 21 692 29 21
Fax: 41 21 692 29 17
e-mail: Brigitte.ForsterVosicki@cdl.unil.ch

Adresse Privé

CH. De la Potteilaz 26
CH-1030 BUSSIGNY

Tel: 41 21 701 45 25

International Certificate Conference (ICC)

Mr Gareth HUGHES
MGB - Coordination Office of the Club School
International Certificate Conference
Postfach 266
CH - 8031 ZÜRICH
WL: E / F / D

Tel: 41 1 277 2035
Fax: 41 1 277 2014
e-mail: gareth.hughes@mgb.ch

EAQUALS

Mr Peter BROWN
Chair, EAQUALS
The British School
Via Torrebianca, 18
I - 34132 TRIESTE
WL: E

Tel: 39 040 369 369
Fax: 39 040 76 000 75
e-mail: Peter.Brown@EAQUALS.org

ALTE

Mrs Barbara STEVENS-RIVETT
ALTE
University of Cambridge
1, Hills Road
UK – Cambridge CB1 2EU
WL: E

Tel: 44 1223 522 780
Fax: 44 1223 553 036
e-mail: stevens.b@ucles.org.uk

Rapporteur Général

Mr Rolf SCHÄRER
General rapporteur / Rapporteur général
Gottlieb Binderstrasse 45
CH - 8802 KILCHBERG
WL: E / F / D

Tel: 41 1 715 3290
Fax: 41 1 715 32 72
e-mail: info@rolfschaerer.ch

Coordinateur du Séminaire

Mr David G. LITTLE
Centre for Language and Communication Studies
Trinity College
IRL-DUBLIN 2
WL: E / D

Tel: 353 1 608 1505/677 2941
Fax: 353 1 677 2694
e-mail: dlittle@tcd.ie

Experts

Mr Peter LENZ
Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen
Universität Freiburg
Criblet 13
CH-1700 FREIBURG
WL: E / F / D

Tel: 41 26 300 7961
Fax: 41 26 300 9717
e-mail: peter.lenz@unifr.ch

Mr Günther SCHNEIDER
Directeur
Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen
Université de Fribourg
Criblet 13
CH - 1700 FRIBOURG
WL: F / D

Tel: 41 26 300 7961/64
Fax: 41 26 300 9717
e-mail: guenther.schneider@unifr.ch

CONSEIL DE L'EUROPE

Division des Politiques Linguistiques F - 67075 STRASBOURG

Mrs Johanna PANTHIER

Tel: 33 (0) 3 88 41 23 84
Fax: 33 (0)3 88 41 27 88 / 06
e-mail: johanna.panthier@coe.int

ORGANISATEURS NATIONAUX

M. Gérard PHILIPPS
Représentation permanente du Luxembourg
Allée de la Robertsau 65
67000 STRASBOURG
WL/LT: F/E

Tel: 33 3 88 15 26 36
Fax: 33 3 88 15 26 37

Mme Stéphanie NIPPERT
Représentation permanente du Luxembourg
Allée de la Robertsau 65
67000 STRASBOURG

Tel: 33 3 88 15 26 39
Fax: 33 3 88 15 26 37
e-mail: rplux.coe-steph@wanadoo.fr

M. Jeannot HANSEN
MENFPS
L-2926 LUXEMBOURG
WL/LT: F/E

Tel: 4785128
Fax: 478 5137
e-mail: hansen@men.lu

Mme Gaby KUNSCH
Service de Coordination de la Recherche et
de l'Innovation Pédagogique et Technologique
(SCRIPT)
Ministère de l'Education Nationale
29, rue Aldringen
L-2926 LUXEMBOURG

Tel: 352 478 5269
Fax: 352 478 5137

e-mail: kunsch@men.lu

Mme Anne-Marie ANTONY
MENFPS-SCRIPT
L-2926 Luxembourg

Tel: 478 5184
Fax: 478 5137
e-mail: antony@men.lu

M. Sara D'ELICIO
MENFPS-SCRIPT
L-2926 Luxembourg

Tel: 478 5187
Fax: 478 5137
e-mail: delicio@men.lu

M. Steve SCHLECK
MENFPS-SCRIPT
L-2926 LUXEMBOURG

Tel: 478 5260
Fax: 478 5137
e-mail: schleck@men.lu

Mme Sonny LICHTEN
Luxembourg Convention Bureau
LUXEMBOURG